MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !



Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

C'est obligatoire !

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou
sur **www.service-public.fr**

Toutes les informations ici

INSTAGRAM
@armees.jeunesse

LINKEDIN
Direction du service national
et de la jeunesse

X
@DSNJeunesse

YOUTUBE
@SGArmees